

Alt : 620 m
 Parking : gîte et Parc résidentiel de loisir
 WC + eau sur place
 9 km | 2h30 | +310m | 56 % chemin



Montée difficile
 entre 3 et 4 !

Par monts et par vaux,
 sur la piste des bisons
 des Monts de la
 Madeleine.

L'Avoine



Départ : Depuis le gîte, descendre en direction du village et le traverser.

1 Au carrefour devant la mairie, prendre à gauche vers L'Avoine. Après 400 m, abandonner la route pour descendre dans le premier chemin à droite.

2 Au plan d'eau, virer fortement à gauche sur le chemin de ronde du barrage puis grimper fortement à gauche pour retrouver la route. Descendre à droite.

3 Après le pont sur L'avoine, s'élever à gauche dans une pente très raide (nord).

4 Plus haut, bifurquer à gauche en direction de Préfol, sortir des bois et contourner la prairie par la droite.



Le Parc Résidentiel de Loisirs des Noës, est composé de 8 chalets en bois, regroupés autour d'une piscine et d'un gîte de groupe.

Les visiteurs y trouveront un accueil chaleureux dans un écrin de verdure. Ils pourront pratiquer une foule d'activités (randonnée, VTT, raquettes, tir à l'arc, baignade, pêche...) au coeur des Monts de la Madeleine.



5 Monter la route à gauche puis encore à gauche. Traverser le hameau de Préfol en guettant les bisons. Traverser le village du Buissonnet et suivre la route jusqu'à Mary. Tourner à gauche sur la piste en suivant les poteaux électriques.



© GSN Les Noës

6 Avant la maison, dévaler le chemin à gauche et traverser un ruisseau. Au hameau Le Pont descendre vers la route.

7 Continuer à droite pour retrouver le gîte et votre point de départ.



© Bisons des Monts de la Madeleine



A savoir !

Un troupeau d'une quarantaine de Bisons des plaines (espèce originaire d'Amérique du Nord, bien connue depuis le film « Danse avec les loups ») a élu domicile à 700 m d'altitude au petit hameau de Préfol.

Entre les Noës et St-Rirand, au dessus des barrages de la Tâche et du Rouchain, les Bisons des Monts de la Madeleine occupent un domaine d'une vingtaine d'hectares depuis 1994.

Au départ, le troupeau se composait seulement d'un mâle et de dix femelles. Pris en otage dans les conflits sanglants au XIX^{ème} siècle entre les amérindiens et

les colons européens, le bison américain a échappé de justesse à l'extermination par « l'homme blanc » sur le continent nord américain.

La relance de l'élevage au XX^{ème} siècle l'a sauvé d'une disparition assurée. Il est désormais élevé pour sa viande dont on peut apprécier sa tendreté exceptionnelle en steak, civets, rôtis mais aussi saucissons, terrines ou viande séchée (visite de l'élevage et vente de viande sur place).

Randonneurs trop curieux, méfiez-vous... Malgré son apparence paisible, cet animal sauvage peut charger, s'il se sent importuné, à la vitesse d'un cheval au galop (60 km/h) .